

Projet d'Établissement

2019 • 2021

Petite Enfance

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'APT LUBERON



MAI 2019

EDITO



Dès 2014, la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon a affirmé son engagement au maintien et au développement d'une politique au service des familles. Depuis lors, avec le soutien de la CAF et la MSA, ce service s'est structuré autour d'un service public de proximité en direction des jeunes familles du territoire. Un programme de rénovation et de construction ambitieux a permis de créer 2 nouveaux établissements d'accueil du jeune enfant portant ainsi, le nombre d'établissement à 7, et à 180, le nombre de places d'accueil collectif. Nous avons conçu ces structures comme des lieux de proximité, afin que les enfants fassent leurs premiers apprentissages de la vie en société dans un cadre structurant et sécurisant. En complément, pour répondre aux mieux aux besoins, la Communauté de communes favorise la diversité des modes d'accueil, en accompagnant les assistantes maternelles grâce à l'action menée par le Relais d'Assistants Maternelles (RAM). La politique de soutien à la parentalité s'appuie également sur l'accompagnement des familles à travers l'action conduite par le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP).

L'offre de service aux familles, et tout particulièrement, l'accueil des jeunes enfants, est aujourd'hui un enjeu central pour l'attractivité de notre territoire. Cette offre est tout d'abord une réponse apportée aux attentes des parents, pour leur permettre de concilier vie professionnelle et vie personnelle, c'est aussi une réponse aux besoins des jeunes enfants, pour favoriser leur éducation et leur épanouissement. C'est un investissement à la fois réel et symbolique, gage d'espoir dans l'avenir du territoire. Le projet d'établissement est une obligation légale inscrite au code de la santé publique, décret n°2010-613 du 7 juin 2010, il se compose en 3 parties, le projet Social, le projet éducatif et les projets pédagogiques. Ce projet est l'aboutissement formalisé d'une réflexion concertée, il est établi pour une durée de trois ans. Il a pour but de présenter aux familles, aux institutions et aux partenaires, les orientations qui permettent d'inscrire le service dans son environnement ainsi que les grands axes éducatifs et les modalités de travail mises en œuvre dans les structures pour proposer aux enfants un accueil de qualité.

Gisèle Bonnelly
Vice-Présidente en charge de la Petite Enfance – Jeunesse
Communauté de communes Pays d'Apt Luberon

SOMMAIRE

PARTIE 1 / PROJET SOCIAL

| | |
|--|----|
| A. DIAGNOSTIC : ETAT DES LIEUX | 6 |
| 1. CONTEXTE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE..... | 6 |
| 2. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE..... | 7 |
| B. ORGANISATION DU SERVICE PETITE ENFANCE | 9 |
| 1. HISTORIQUE ET GOUVERNANCE..... | 9 |
| 2. PRÉSENTATION DU SERVICE..... | 9 |
| 3. FINANCEMENT ET GESTION DU SERVICE PETITE ENFANCE..... | 16 |
| C. LES ORIENTATIONS ET LES AXES DE TRAVAIL | 18 |
| 1. DÉVELOPPER ET OPTIMISER L'OFFRE D'ACCUEIL..... | 18 |
| 2. DÉVELOPPER LA QUALITE DE L'ACCUEIL..... | 19 |
| 3. AMÉLIORER L'ORGANISATION DU SERVICE..... | 22 |

PARTIE 2 / PROJET ÉDUCATIF

| | |
|--|----|
| A. ACCOMPAGNER ET ACCUEILLIR LES FAMILLES | 28 |
| B. L'ENFANT AU CENTRE DU PROJET ÉDUCATIF | 29 |
| C. FORMATION ET IMPLICATION DES AGENTS | 31 |



Partie 1

Projet social

2019 • 2021

Petite Enfance

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'APT LUBERON



MAI 2019

A. DIAGNOSTIC : ÉTAT DES LIEUX*

La Communauté de communes est un territoire rural couvrant 25 communes, à cheval sur 2 départements, elle regroupe une population totale de 30 763 habitants au 1 janvier 2019. Territoire faiblement peuplé (densité moyenne 47, 915 hab./km²), la population est majoritairement concentrée autour du noyau Apt/Gargas qui concentre près de 50% de la population du territoire.

1. CONTEXTE SOCIODÉMOGRAPHIQUE

- **Évolution de la population**

Le vieillissement de la population est plus accentué qu'à l'échelle du Vaucluse ou de la région Provence Alpes Côte-d'Azur, les plus de 60 ans sont surreprésentés. (L'indice jeunesse moyen 0,69 plus faible que dans le Vaucluse 0,95 et la région 0,87). Les entrants sont majoritairement des personnes sans activité professionnelle (étudiants, chômeurs, et autre inactif) et des retraités, ils représentent près de 50% des entrants.

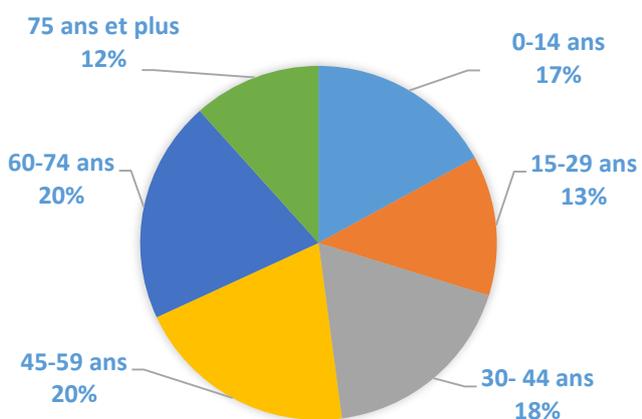
Les sortants sont essentiellement représentés par les jeunes de 15 à 29 ans (étudiants, jeunes demandeurs d'emploi).

Malgré tout, la croissance démographique récente (2006-2011) s'est accélérée, alors qu'elle décélèrait dans les territoires voisins. La population augmente à un rythme relativement soutenu et ce, depuis les années 1960. En 1968, la population totale était de 19 737 habitants, contre 31 444 en 2011, soit une croissance de +1% par an. La croissance est portée par les communes de l'est du territoire : Saint-Saturnin-lès-Apt, Villars, et par Céreste à l'ouest.

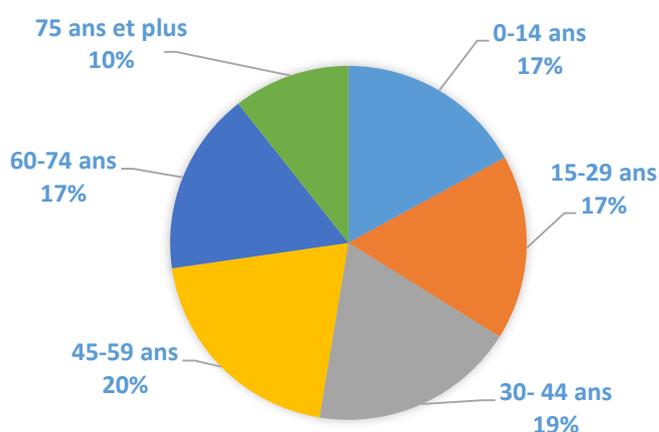
Au centre, Apt a gagné 888 habitants, c'est une des seules villes-centre du Vaucluse à gagner des habitants et à connaître le taux de croissance le plus élevé.

Entre 2006 et 2011, la croissance est presque uniquement due au solde migratoire (+1161 hab.), cette situation fait du territoire Pays d'Apt Luberon une exception puisque le département et la région affiche des soldes migratoires proches de 0% et assurent leur croissance via le solde naturel.

RÉPARTITION % DE LA POPULATION PAR TRANCHES D'ÂGE CCPAL 2013



RÉPARTITION % DE LA POPULATION PAR TRANCHES D'ÂGE RÉGION PACA 2013



*Chiffres INSEE

• **Nombre d'enfants**

| | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|--|------------|------------|------------|------------|
| ÉVOLUTION NOMBRE DE NAISSANCES CCPAL* | 243 | 274 | 258 | 223 |

*Source CAF

| ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENFANTS* | 2017 | | 2018 | |
|--------------------------------|---------|----------|---------|---------|
| | 0-3 ans | 3- 6 ans | 0-3 ans | 3-6 ans |
| | 974 | 838 | 915 | 847 |

Le territoire connaît une baisse constante des naissances et du nombre d'enfants de moins de 3 ans. Cette dernière tendance est à corréliser avec les chiffres au niveau national qui font apparaître une stagnation des naissances et une légère baisse du nombre d'enfants de moins de 3 ans depuis 2011.

• **Composition des familles**

On constate une diminution progressive de la taille moyenne des ménages et une augmentation des personnes seules : Depuis les années 60, la taille moyenne des ménages diminue. Ce desserrement est plus rapide dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Pays d'Apt Luberon (-0,9% /an) qu'à l'échelle du Vaucluse (-0,4% /an). Les personnes seules représentent 33,33% des ménages, contre 35,2% à l'échelle régionale et 34,1% à l'échelle nationale.

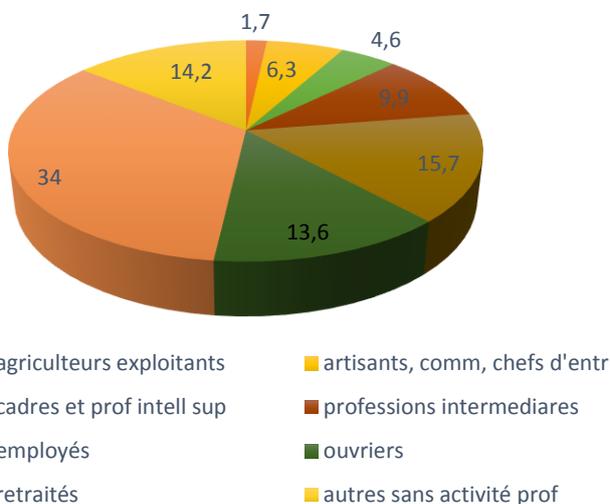
Dans ce contexte, la proportion des familles monoparentales a légèrement diminué entre 2006 et 2011 (8,5% à 8,3%), elle reste en deçà des moyennes, départementale (9,9%), régionale (10%) et nationale (8,7%). La proportion des couples avec enfants diminue (45% des familles en 2011 contre 47% en 2006). Les familles nombreuses (3 enfants et plus) représentaient 13% des familles avec enfants en 2011, contre 15% en 2006. Ainsi sur le total des familles, le nombre moyen d'enfants est passé de 0,83 en 2006 à 0,78 en 2011.

2. CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE*

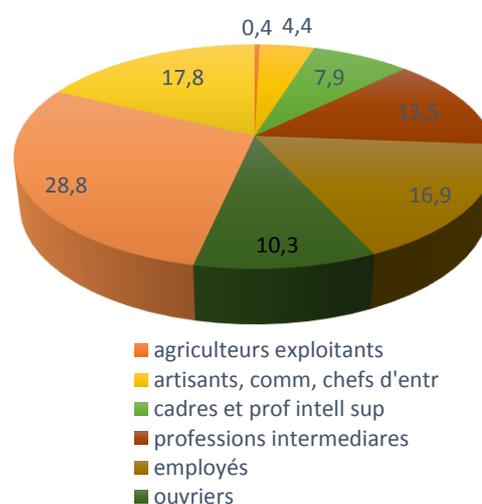
Les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et de la construction sont plus représentés qu'en région. Mais l'économie du territoire est essentiellement portée par le secteur tertiaire (71 %) des emplois, même s'il est moins représenté qu'en région (82,1%).

• **Catégories socioprofessionnelles** *Insee 2013

RÉPARTITION % DE LA POPULATION PAR CSP CCPAL 2013



RÉPARTITION % DE LA POPULATION PAR CSP PACA 2013



- **Activité professionnelle**

En 2011, la population active du SCoT Pays d'Apt Luberon s'élève à 12 938, soit 70% de la population de 15 à 64 ans. Ce taux a augmenté entre 2006 et 2011 (+ 2,1 points) alors que la part des étudiants et autres inactifs a baissé.

Le taux de chômage s'élève à environ 12%, alors qu'il est de 10,6% en région. Le chômage touche particulièrement les jeunes 15-24 ans, un tiers des jeunes actifs sont en situation de chômage. Par ailleurs, le territoire se caractérise par une part de salariés en emploi stable (81,1%) plus faible que dans le département (83,4%) et qu'en région (85%).

- **Niveau de vie**

Le territoire est marqué par un revenu fiscal médian par unité de consommation (17 029 €) plus faible que dans le Vaucluse (17 335 €) et qu'en région (19 059 €), mais cette moyenne cache des disparités importantes entre la Ville centre, Apt (14 682 €) et les autres communes du territoire (autour de 20 000€). La part des ménages imposés (54,5 %) est plus faible que dans le Vaucluse (55,1%) et en région (59,8%). En 2015, le taux de pauvreté (source Insee) s'établit à (19%) légèrement en dessous de celui du département (20,2%), mais il est supérieur à celui de la région (17,4%).

- **Logement**

La part de résidences principales (66,7%) est plus faible qu'en région (74,7%) et la part des résidences secondaires plus élevée (25,8%) qu'en région.

L'offre de logement est essentiellement pavillonnaire et impactée par une forte proportion de résidences secondaires. Cette offre exclue l'accès à certains ménages, soit les jeunes ménages et les ménages les plus modestes de la classe moyenne. L'exclusion se fait sur le type d'habitat ainsi qu'au niveau des prix, hormis sur Apt où le parc locatif est relativement développé.

Dans ce contexte l'objectif de création de 4 400 logements inscrit dans le SCoT Pays d'Apt Luberon à l'horizon de 15 ans permettrait d'offrir des alternatives en direction de cette catégorie de population.

EN CONCLUSION

Le territoire de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon connaît une baisse de la natalité et du nombre d'enfants, malgré ces indicateurs préoccupants, il bénéficie d'une croissance démographique positive portée par le solde migratoire. Les revenus sont globalement faibles, inférieurs à la moyenne du Vaucluse, déjà plus faible que la moyenne nationale et les ménages précaires sont fortement concentrés à Apt. L'économie est dynamique, portée par le secteur tertiaire, mais fortement marquée par les secteurs de l'agriculture, l'artisanat et la construction.

B. ORGANISATION DU SERVICE PETITE ENFANCE

1. HISTORIQUE ET GOUVERNANCE

Le Conseil Communautaire comprend 51 conseillers, 25 membres du Bureau, 1 Président et 8 Vice-présidents dont 1 Vice-présidente en charge de la Petite Enfance - Jeunesse.

La CCPAL possède 15 commissions dont la commission Petite enfance- jeunesse qui est composée de 20 membres titulaires et de 2 membres suppléants. Cette instance est un lieu de réflexion, d'analyse, d'étude de projets, qui sont ensuite proposés au Conseil Communautaire ou au Bureau. Les membres de la commission **Petite Enfance – Jeunesse (PEJ)** sont également les représentants de la commission d'admission des **Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)**.

Afin de répondre au mieux aux demandes des familles, la CCPAL a d'abord fait le choix de la proximité avec l'implantation ou la rénovation de plusieurs structures d'accueil collectif à Apt et aux cœurs des villages de Céreste, Gargas, Caseneuve et Saint-Saturnin-lès-Apt. Passant ainsi, de 129 places d'accueil collectif en EAJE en 2012 à 180 places d'accueil en 2018. L'offre d'accueil collectif est complétée par une offre d'accueil individuel de 235 places.

Les objectifs définis autour de **3 axes** :

- Assurer un accueil de qualité aux enfants qui nous sont confiés.
- Optimiser les équipements en assurant l'égal accès à toutes les familles habitant sur le territoire de la CCPAL.
- Conforter les parents dans la responsabilité et leur rôle de premier éducateur de l'enfant, avec le soutien à la parentalité.

2. PRÉSENTATION DU SERVICE

• *Organisation du service*

11 entités composent le service Petite Enfance /

- 1 service administratif Petite Enfance : installé au siège de la CCPAL à Apt depuis le 25 septembre 2018.
- 1 Guichet Unique : lieu d'information sur les modes de garde et enregistrement des préinscriptions, situé à la Maison de la Petite Enfance, à Apt.
- 7 multi-accueils collectifs : soit 180 places au total.
- 1 Relais d'Assistantes Maternelles (RAM), 3 points d'animations (Apt, Gargas, Goult).
- 1 Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP), 2 points d'accueil (Apt, Goult).

Service administratif / Missions

- Interlocuteur privilégié du Président.e et des élu.e.s.
- Gestion de l'ensemble des entités de la Petite Enfance.
- S'assure de la qualité de l'accueil des enfants et vérifier le respect des contraintes réglementaires.
- Gestion du budget de la Petite Enfance soit plus de **3,5 M€** par an.
- Entretenir des relations avec les partenaires institutionnels (Caisse d'Allocations Familiales, Conseil départemental, etc...).
- Gestion du Contrat Enfance/Jeunesse avec la CAF / MSA.

- Développer l'offre d'accueil collectif et individuel.
- Développer les projets transversaux, parentalité, éveil culturel etc.
- Suivi des travaux à réaliser au sein des structures afin de maintenir l'accueil des enfants en toute sécurité.

Guichet Unique

Le Guichet Unique informe et renseigne les parents sur l'ensemble des modes d'accueil existants sur le territoire.

- Accueil Collectif : EAJE
- Accueil individualisé : RAM

Le Guichet Unique centralise les préinscriptions pour l'ensemble du territoire. Elles peuvent aussi se faire par mail : guichet.unique@paysapt-luberon.fr. Ces demandes sont ensuite présentées et validées en commission d'admission 1 à 2 fois par an en fonction du nombre de demandes et des places vacantes dans les EAJE.

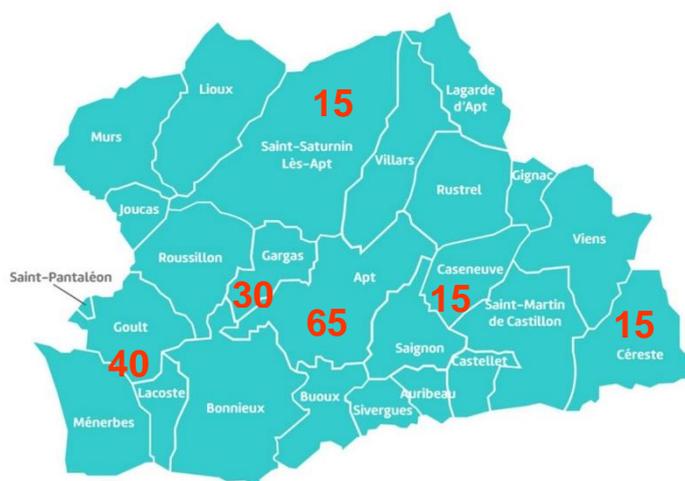
L'Offre d'accueil collectif

| ANNEES | CAPACITE D'ACCUEIL |
|---|--------------------|
| 2010 | 114 |
| 2011 | 114 |
| 2012 | 129 |
| 2013 | 129 |
| 2014 (Fusion CCPA + CCPJ) | 167 |
| 2015 (Fin Kangourou'le, augmentation place au Lièvre et la Tortue, ouverture de la Bam) | Moyenne de 161 |
| 2016 (Fin de l'accueil familial) | Moyenne de 160 |
| 2017 (Nouvelles crèches le Nid et Amélie) | Moyenne de 165,5 |
| 2018 / Agrandissement du Lièvre et la Tortue | 180 |

Pour rappel la moyenne nationale est de 18 places en EAJE pour 100 enfants de moins de 3 ans, cette moyenne varie de 5 à 47 places en fonction des départements. Sur le territoire de la CCPAL, la moyenne s'établit en 2017 à 19,6, légèrement au-dessus de la moyenne nationale.

7 multi-accueils collectifs sur le territoire

- Le Nid, à Apt, 40 places d'accueil depuis le 1^{er} avril 2017.
- La Chrysalide, à Apt, 25 places d'accueil.
- La Baleine Bleue, à Céreste, 15 places d'accueil depuis le 1^{er} avril 2012.
- La Boite à Malice, à Gargas, 30 places d'accueil depuis le 1^{er} janvier 2015.
- Les Pitchouns, à Caseneuve, 15 places d'accueil depuis le 31 août 2014.
- Amélie, à Saint-Saturnin-lès-Apt, 15 places d'accueil, après la fermeture des Pitchounets (10 places) le 31 mars 2017.
- Le Lièvre et la Tortue, à Goult, 40 places d'accueil depuis le 1^{er} septembre 2018.



Les multi-accueils sont ouverts de 7h30 à 18h30. Les structures ferment 4 semaines dans l'année. 3 semaines au mois d'août et 1 semaine entre Noël et jour de l'an.

Les différents types d'accueil

L'accueil régulier : lorsque les besoins d'accueil sont connus à l'avance et récurrents. Il est destiné aux parents souhaitant que leur enfant fréquente l'établissement régulièrement selon un planning établi, à temps plein ou à temps partiel. En 2018, ce mode d'accueil représente l'inscription de **344 enfants** à temps complet ou partiel.

L'accueil occasionnel : les enfants sont accueillis de manière ponctuelle, en fonction des besoins des familles et sous réserve d'une place disponible. Dans ce cas les familles contactent directement l'établissement pour connaître les disponibilités et réservent en fonction des possibilités d'accueil. En 2018, **54 enfants ont été accueillis occasionnellement**.

L'accueil spécifique d'un enfant porteur de handicap : cet accueil est possible sous réserve de la mise en place d'un projet d'accueil individualisé, en 2018, **3 enfants** porteurs de handicap ont été accueillis.

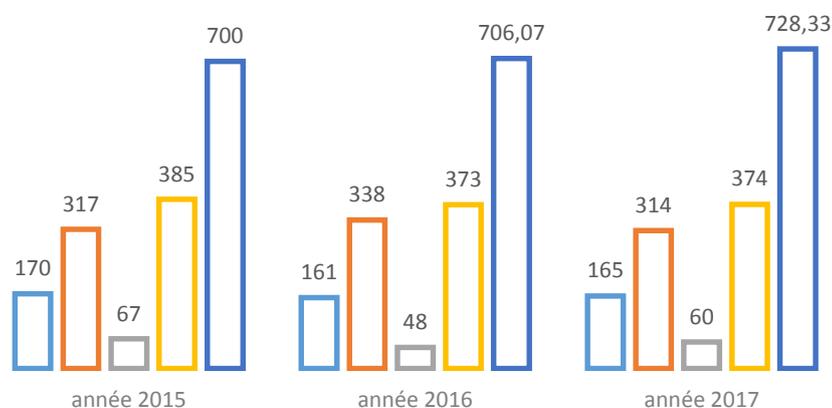
L'accueil d'urgence : cet accueil est destiné aux parents qui subissent un évènement imprévu (hospitalisation...), c'est également un accueil à caractère social préventif. Les familles sont invitées à contacter la direction du service administratif. Cet accueil est limité dans le temps (1 mois renouvelable pour 15 jours). En 2018, **1 seul enfant** a été accueilli dans ce cadre.

Évolution de la demande

Nombre d'enfants accueillis en accueil collectif entre 2015 et 2017

■ capacité d'accueil ■ accueil régulier ■ accueil occasionnel ■ total enfants accueillis ■ moyenne HF/ enf

| HEURES FACTURÉES | |
|------------------|---------|
| 2015 | 269 723 |
| 2016 | 263 363 |
| 2017 | 272 397 |



Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)

L'animatrice du RAM accompagne 72 Assistantes Maternelles (AM) libérales sur le territoire de la CCPAL. Ses missions :

- **Inform**er les parents sur les modes d'accueil sur le territoire et leurs obligations en tant qu'employeurs et les professionnels de la petite enfance.
- **Organiser un cadre de rencontres** et d'échanges des pratiques professionnelles.
- **Contribuer à la professionnalisation** des AM.

Pour permettre aux AM de se rencontrer ou de participer aux temps d'animation du RAM, un nouveau temps d'accueil a ouvert dans les locaux du multi-accueil le Lièvre et la Tortue à Goult depuis septembre 2018.

Offre d'accueil des AM

| Années | AM | Places | Enfants accueillis |
|--------|----|--------|----------------------|
| 2015 | 76 | 248 | 214 dont 178 < 3 ans |
| 2016 | 73 | 233 | NC |
| 2017 | 72 | 235 | 197 dont 154 > 3 ans |

18 Assistantes Maternelles acceptent d'accueillir les enfants en horaires atypiques avant 7h00, après 20h et le week-end.

Répartition des AM sur le territoire

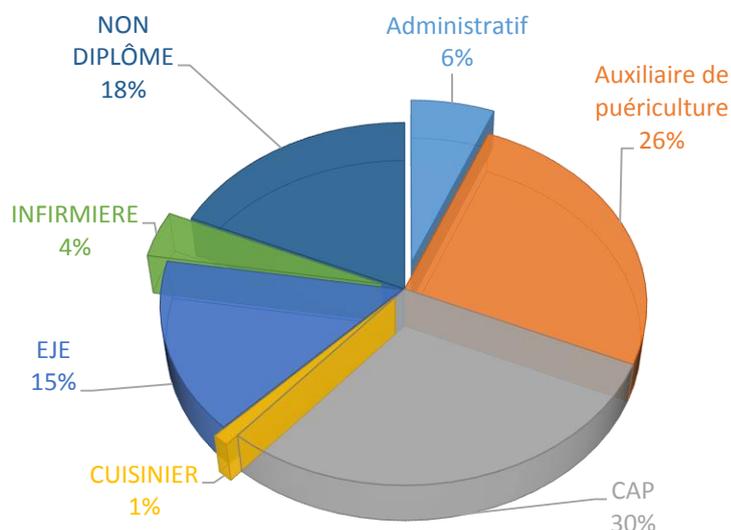
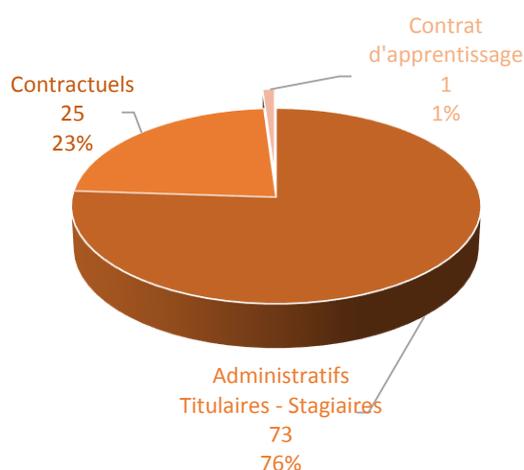
| En 2017 / Communes | AM |
|------------------------|----|
| Apt | 34 |
| Bonnieux | 4 |
| Gargas | 16 |
| Goult | 3 |
| Ménerbes | 1 |
| Murs | 1 |
| Roussillon | 1 |
| St Martin de Castillon | 1 |
| St-Saturnin-lès-Apt | 3 |
| Saignon | 6 |
| Villars | 2 |

• Le personnel

Agents / Equipes pluridisciplinaires

Dans les structures, les agents du service forment des équipes pluridisciplinaires composées de professionnel.le.s qualifié.e.s et diplômé.e.s : éducateur.trice.s de jeunes enfants, infirmier.ière.s, auxiliaires de puériculture, animateur.trice.s Petite Enfance, cuisinier.ière.s, agents d'entretien. Ces équipes sont complétées par un service administratif de 4 agents chargés de la gestion du service.

En 2018, 99 agents au sein du service.



La Formation

Les professionnels sont encouragés à participer à des formations, celles-ci permettent de consolider leurs connaissances professionnelles. La formation, qualifie, dynamise et valorise les équipes.

Temps de formation : En 2018 : 60 agents avec 535 heures.

Depuis deux ans le service organise annuellement une journée de rassemblement de l'ensemble des professionnels pour travailler sur des thématiques et alimenter la réflexion sur le projet éducatif et les pratiques. **En 2017** : Le rapport Giampino - **En 2018** : L'observation dans les pratiques professionnelles.

- **Soutien à la parentalité**

Au sein des multi-accueils

Les échanges quotidiens dans les structures entre parents et professionnels sont des moments privilégiés pour aborder les préoccupations et rassurer la famille sur l'évolution de l'enfant tout en lui laissant trouver les solutions les plus adaptées. Les temps conviviaux organisés à l'occasion des différentes fêtes qui jalonnent l'année : Carnaval, fête de Noël, fin d'année sont autant d'occasions d'échanger avec les familles, de créer le lien de confiance, professionnel - parent autour de l'enfant.

Le Lieu d'Accueil Enfants - Parents (LAEP)

Les LAEP ont été créés sur le modèle des « Maisons Vertes » conceptualisées par Françoise Dolto en juin 1994. Ils permettent d'offrir aux familles un lieu de socialisation libre et gratuit. Depuis 2005, le LAEP « La Petite Maison » est installé à Apt, dans les locaux de la Maison de la Petite Enfance, ce lieu de rencontre entre parents, enfants et professionnels, accueille dans un espace de jeux et d'échanges collectifs les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un de leurs parents.

C'est un lieu d'accueil anonyme et gratuit qui permet de rompre l'isolement des familles et de soutenir la parentalité. Les accueillantes sont des professionnelles de l'éducation et de la petite enfance en capacité d'accompagner, orienter et répondre aux questions des familles. Comme pour le RAM, le LAEP a profité de l'extension du Multi accueil du Lievre et la Tortue pour délocaliser un temps d'accueil hebdomadaire. Ce travail autour de la parentalité s'inscrit dans une démarche partenariale, soutenue financièrement par la CAF et la MSA.



- **L'Éveil culturel**

L'éveil culturel et artistique est au cœur du projet éducatif du service, il se traduit par des interventions régulières d'artistes dans les structures, la fréquentation de spectacles et une sensibilisation des professionnels de la petite enfance aux apports de la culture sur le développement du jeune enfant. Notre démarche s'adosse à un partenariat constructif et productif avec les professionnels du secteur culturel présents sur le territoire

Nos partenaires

Conservatoire de musique à rayonnement intercommunal Pays d'Apt Luberon

Depuis l'année scolaire 2012/2013 les professeurs du conservatoire de musique animent des séances d'éveil musical avec des groupes de jeunes enfants, permettant ainsi d'explorer le monde sonore, de découvrir les instruments et objets sonores et de développer l'imaginaire et la créativité. Depuis la rentrée 2018, 5 professionnels sont sensibilisés et initiés à l'utilisation de la guitare comme instrument d'accompagnement des animations musicales.

Vélo Théâtre

Le partenariat établi depuis 2008 avec le Vélo Théâtre dans le cadre du festival Greli Grelo, permet d'accueillir des créations artistiques dans les crèches, d'assister à des spectacles en présence des familles pour développer l'éveil culturel dès le plus jeune âge, et partager les émotions artistiques avec les enfants et entre enfants et parents.

Ces temps forts sont prolongés en juillet par une journée au festival d'Avignon, pour sensibiliser les professionnelles au spectacle vivant à destination du jeune public.

Médiathèques et associations liées la lecture

La lecture est utilisée au quotidien au sein des multi-accueils, mais l'ouverture vers l'extérieur permet aux enfants de découvrir un autre lieu, d'autres livres, une autre approche de la lecture. C'est un moyen, de le familiariser dès le plus jeune âge à la découverte et au respect du livre. Pour développer le goût et le plaisir de la lecture, les multi-accueils sont accompagnés par les médiathèques communales et l'association « Lire et Faire Lire ».

- **La sécurité de l'enfant au service de la qualité d'accueil**

Soins de l'enfant

Les lieux d'accueil de la Petite Enfance ne sont pas des lieux de soins au sens hospitalier du terme, cependant, les professionnels travaillent auprès des enfants avec un regard global, d'où l'importance de mettre l'accent sur l'aspect sanitaire sans perdre de vue l'aspect éducatif.

La pluridisciplinarité des équipes est un atout qui permet au quotidien de porter une attention particulière à l'enfant, et de développer une approche complémentaire entre l'éducatif et le sanitaire. Le service est doté de **4 infirmières** qui assurent les missions paramédicales, en s'appuyant sur les différents temps de la journée, change, repas, sieste, pour développer une approche de prévention et de promotion de la santé dans les domaines de la propreté, de l'équilibre alimentaire, ou du sommeil. Elles assurent le lien avec les médecins référents et les services de la Protection Maternelles Infantiles (PMI) pour garantir le respect du cadre réglementaire, concernant notamment, le suivi des vaccinations et le respect des protocoles d'hygiène et de soin. Enfin, l'infirmière est l'interlocutrice privilégiée des parents, premiers responsables de la santé de leur enfant.

Cette compétence professionnelle nous permet d'aménager l'accueil d'enfants atteints de maladie chronique ou d'enfants porteurs de handicap, conformément aux attentes du Haut conseil de la famille qui préconise l'inclusion précoce de ces enfants en collectivité.

Vigilance attentat

Depuis 2016, conscient du contexte national de menaces terroristes, la Communauté de communes a mis en œuvre dans le cadre d'un Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) des mesures pour prévenir les risques d'intrusion ou d'attentat au sein des équipements, conformément à **la circulaire ministérielle N° DGCS/SD2C/2016/261 DU 17 AOUT 2016** :

- Travaux d'aménagements avec salle de confinement
- Protocole de mise en sûreté, affichage des gestes de sécurité
- Formation du personnel aux gestes qui sauvent
- Exercice de mise en sûreté avec les enfants, etc....

• *Nos partenaires institutionnels*

La Protection Maternelle Infantile (PMI)

La PMI est un service du Conseil départemental compétent en matière de santé des jeunes enfants. Il exerce un rôle de prévention dans le domaine de la santé, du développement et de l'éducation auprès des familles et des enfants.

C'est l'autorité de tutelle qui délivre l'autorisation officielle d'exercer l'activité d'accueil du jeune enfant en établissement collectif ou en individuel, elle exerce le rôle de contrôle des établissements d'accueil des enfants de moins de six ans et des Assistantes Maternelles (AM).

Sur le territoire, le service est intégré à L'Espace Départemental de Solidarité (EDÉS), qui réunit les équipes pluridisciplinaires de l'action sociale, c'est l'échelon territorial de proximité.

Le partenariat se structure autour du suivi des EAJE et des AM, mais le lien s'établit aussi autour de la protection de l'enfant, enfant en danger, situation d'urgence ou besoins spécifiques de garde d'enfant.

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et La Mutualité Sociale Agricole (MSA)

La CAF est un des acteurs majeurs du développement des structures petite enfance et de leur fonctionnement. Elle apporte son expertise pour la création d'EAJE, et les cofinancements essentiels à l'investissement et au fonctionnement des structures.

Sur les territoires ruraux, les MSA assurent également, en complément de la CAF, le financement partiel des EAJE en investissement et en fonctionnement.

Le partenariat se concrétise par la signature du Contrat Enfance Jeunesse qui permet de fixer les objectifs et les engagements réciproques pour le développement du service aux usagers sur le territoire de la Communauté de communes.

L'Éducation nationale

Un premier niveau de partenariat permet aux jeunes enfants des crèches d'aborder leur première année d'école sans appréhension. L'entrée à l'école peut être difficile pour certains enfants (séparation, langue, culture), ils ont besoin d'être rassurés et préparés. Des visites sont organisées dans la future classe de maternelle, encadrée par les professionnels de la Petite Enfance, ainsi les

enfants repèrent bien ce que sera leur futur lieu d'accueil ainsi que leurs nouveaux référents. En complément, certains multi-accueils organisent des activités ou animation avec les enfants des écoles du village.

Dans un contexte de ruralité, marqué par une fragilité démographique, il est important de conforter un second niveau de partenariat avec les services de l'Éducation nationale, d'entretenir des relations régulières qui permettent l'échange d'information sur les effectifs et les différents projets en cours.

3. LE FINANCEMENT ET LA GESTION DU SERVICE PETITE ENFANCE

Le Conseil Communautaire a délibéré et s'est engagé sur le renouvellement du Contrat Enfance et Jeunesse CAF/MSA pour 2016 - 2019. La signature de ce contrat sous-entend l'application de la Prestation de Service Unique (PSU) dans tous les établissements du service Petite Enfance. Cette prestation de service unique a été conçue pour mieux répondre aux besoins des familles en s'appuyant sur un tarif horaire calculé sur le quotient familial des foyers. Celui-ci favorise la mixité sociale et permet l'accès des établissements à toutes les familles y compris les revenus les plus modestes.

FINANCEMENT DU SERVICE PETITE ENFANCE

| | 2016 | 2017 |
|--|--------------------|--------------------|
| Contrat Enfance - Jeunesse | | |
| CAF | 324 934 € | 355 384 € |
| MSA | 14 294 € | 17 769 € |
| Prestation de Service Unique | | |
| CAF | 905 783 € | 979 470 € |
| MSA | 59 971 € | 60 612 € |
| Subvention d'équilibre de la CCPAL | 1 237 027 € | 1 376 338 € |
| Participations familiales des multi-accueils | 335 651 € | 342 211 € |
| Totaux | 2 877 660 € | 3 131 785 € |

La Communauté de communes Pays d'Apt Luberon est gestionnaire du service Petite Enfance.

Les familles peuvent réserver le temps d'accueil à l'heure, ce qui permet de mieux répondre à leurs besoins et diminuer leurs frais de garde. L'accueil est modulé sur la quasi-totalité des crèches, il permet, ainsi de diminuer le nombre d'enfants et d'agents sur les créneaux horaires les moins utilisés par les familles et de prioriser l'encadrement des enfants sur les temps forts de la journée.

De plus, la CCPAL applique l'article L.214-7 du code de l'action sociale et des familles, « *garantir des places pour l'accueil d'enfants non scolarisés âgés de moins de 6 ans à la charge de personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle, répondant aux conditions de ressources fixées par voie réglementaire...* ». Ainsi 20% des places d'accueil du service sont occupées par des enfants relevant de l'article L.214-7 du code de l'action sociale et des familles. Dans ce cadre le tarif horaire est inférieur à 1€/h.

Au regard des caractéristiques démographiques du territoire, il convient de rester attentif et vigilant à l'optimisation et la bonne occupation des places d'accueil, tout en favorisant l'accès de tous publics, et particulièrement des familles économiquement les plus fragiles, aux différents modes d'accueil.

Dans un contexte budgétaire contraint pour les collectivités, les objectifs fixés par la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) dans la nouvelle Convention d'Objectif et de Gestion (COG) 2018-2022, instaurent un « bonus » mixité sociale, et un « bonus » territoire pour les quartiers prioritaires. Ces incitations financières sont susceptibles (sous réserve de moyens adaptés) de soutenir l'atteinte de notre objectif de mixité sociale et d'occupation des places.

Le développement du service à la petite enfance repose aussi sur la qualité du service rendu aux familles, préoccupation constante des parents qui nous confient leurs enfants, des équipes qui les encadrent et les accompagnent quotidiennement et des élus en charge de la compétence.

Le rapport de Sylvianne GIAMPINO, psychanalyste, psychologue de l'enfance, Vice-présidente du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'âge, remis en en 2017 à Laurence Rossignol, alors, ministre des Droits des femmes, des Familles et de l'Enfance, pose les bases de l'accueil du jeune enfant. Ce rapport définit un cadre national et permet de dégager des pistes de réflexion pour trouver le juste équilibre et concilier les contraintes de gestion avec un service public de qualité.

Ainsi, il est proposé de prioriser certains axes de travail.



C. LES ORIENTATIONS ET LES AXES DE TRAVAIL

1. DÉVELOPPER ET OPTIMISER L'OFFRE D'ACCUEIL

- ***Développer la complémentarité des modalités d'accueil***

Ces dernières années, la composition des familles a changé, diminution de la taille des ménages, augmentation des familles monoparentales, familles recomposées, et leurs situations évoluent, périodes de recherche d'emploi, emplois occasionnels, saisonniers etc.

Le service doit s'adapter aux besoins de ces nouvelles structures familiales en proposant différents modes d'accueil. Dans ce contexte, l'accueil occasionnel est un mode de prise en charge adapté qui permet de faire des démarches (recherches d'emploi, démarches administratives médicales) ou de consacrer du temps à des activités (sportives, s'occuper de la fratrie, etc.). Il permet aux parents de « souffler », c'est un relais qui permet parfois de prévenir le « burnout parental » et préserver l'équilibre familial en améliorant la relation enfants/parents.

Par ailleurs, cette offre d'accueil complémentaire permet d'optimiser l'occupation des équipements en proposant aux familles du temps d'accueil (1h, ½ journée, 1 journée, quelques jours ou quelques mois...) un mode de garde qui s'adapte au plus juste à leurs besoins.

- ***Permettre à toutes les familles d'accéder aux places d'accueil et favoriser la mixité sociale***

L'accueil collectif joue un rôle essentiel dans la socialisation de l'enfant dès le plus jeune âge. C'est une étape importante de son développement pour faciliter l'entrée à l'école et l'apprentissage. Favoriser l'accès de toutes les familles aux places d'accueil, permet de développer les rencontres, de maintenir le lien social, et construire le vivre ensemble sur le territoire.

Par ailleurs, l'absence de mode de garde d'enfant est souvent citée comme un frein à la recherche d'emploi, dans ce cas les possibilités offertes sur l'ensemble des EAJE du territoire sont susceptibles d'aider les demandeurs d'emploi, les femmes, en particulier dans leur parcours d'insertion professionnelle.

L'enjeu pour les structures, est de faire coexister les différents modes d'accueil, régulier, occasionnel, d'urgence pour répondre aux besoins des familles tout en garantissant, l'épanouissement et la sécurité de l'enfant, conditions du bon développement de l'enfant.

- ***Permettre l'accueil d'enfant porteur de handicap***

L'accueil des enfants en situation de handicap de moins de 6 ans, requiert dans certains cas du personnel supplémentaire et la formation des professionnels pour s'adapter aux besoins spécifiques liés au handicap. De plus, l'accompagnement des jeunes enfants porteurs d'un handicap nécessite de mettre en place du temps de concertation avec les partenaires, les Centres d'actions médico-sociale précoce (Camps) et Centres Médico-Psychologique Infantile (CMPI). Dans ce cadre le soutien de la CAF à travers le Bonus « inclusion handicap » prévu par la nouvelle COG, permettrait de créer les conditions d'accueil favorables pour les enfants.

- ***Soutenir la complémentarité des modes d'accueil : accueil collectif et accueil individuel***

Pour mieux répondre aux demandes des familles et permettre un plus large choix, la collectivité mise sur la complémentarité des modes d'accueil : accueil collectif et individuel (Assistants Maternelles). Les missions d'accompagnement assurées par le RAM permettent de répondre aux besoins d'information des parents et favorisent la professionnalisation des assistantes maternelles, par le biais de la formation et des animations.

La création depuis septembre 2018, d'un nouveau lieu d'accueil du RAM à Goult en complément des animations proposées à Apt, et Gargas, permet de mailler l'ensemble du territoire. Ces temps d'animation, très prisés par les Assistants Maternelles, favorisent les rapprochements, les échanges et permettent de rompre l'isolement de certaines d'entre elles. Malgré cette dynamique, la baisse relative du nombre d'Assistants Maternelles libérales sur notre territoire dû au vieillissement de cette profession est une alerte, il nous faut, engager une réflexion sur la place et le devenir de ce mode d'accueil avec les services de la CAF.

- Questionner les assistantes maternelles sur leurs pratiques professionnelles, leurs horaires, leur projet pour les années à venir.
- Les inciter à réfléchir à leur modalité d'exercice de la profession, horaires proposés regroupement en Maison des Assistants Maternels (MAM), dispositif innovant à la croisée des chemins entre l'accueil au domicile et l'accueil collectif.
- Suivre l'évolution de l'activité des Assistants Maternelles, les arrêts d'activités et les nouvelles installations.
- Favoriser leur accès à la formation.

- ***Améliorer le processus d'inscription au guichet unique***

Le premier accueil des familles en recherche d'un mode de garde est réalisé par le Guichet Unique, « écoute », « prise en compte des besoins », « présentation du service », il renseigne les parents sur les différents modes de garde, c'est la porte d'entrée unique du service.

Le Guichet Unique traite l'ensemble des pré-inscriptions pour préparer les admissions qui sont présentées annuellement à la Commission Petite Enfance.

Ce service situé à la Maison de la Petite Enfance à Apt, pourrait être amélioré, en développant la possibilité d'inscription en ligne, via une interface web. Cette évolution technique éviterait aux familles de se déplacer plusieurs fois, de fiabiliser les données et d'en faciliter le traitement.

En complément, il est nécessaire de conduire une réflexion sur sa localisation et envisager de l'intégrer aux locaux du siège de la Communauté de communes, près du service administratif pour en simplifier le fonctionnement.

2. DÉVELOPPER LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL

- ***Promouvoir l'éveil culturel et artistique***

La sensibilisation et la pratique d'activités culturelles et artistiques dès le plus jeune âge, est source de découverte et favorise le développement des compétences de l'enfant, elle nourrit aussi les professionnels de la petite enfance qui l'accompagnent, leur permettant ainsi d'enrichir leurs pratiques, et de sortir de la routine qui s'installe parfois dans le quotidien.

Pour les artistes, l'immersion dans les structures est également une source d'inspiration et un soutien aux démarches de créations.

L'éveil culturel et artistique est depuis plusieurs années, un fil conducteur du développement de l'enfant dans le projet éducatif du service. Les actions menées dans le cadre de partenariats comme le festival Greli-Grelo avec le Vélo Théâtre ou les activités d'éveil musical menées avec le Conservatoire de musique, contribuent à l'épanouissement et la socialisation des enfants accueillis dans les structures.

La poursuite d'un projet de développement de l'éveil artistique et culturel, doit permettre d'intégrer cette approche comme un socle à nos projets pédagogiques autour de 3 axes :

- Favoriser les propositions d'éveil musical, d'éveil artistique, créatif, au travers d'ateliers ou de résidences d'artistes dans les structures.
- Proposer aux enfants et aux parents d'assister à des spectacles adaptés aux tout-petits pour développer leur capacité d'observation et les amener à être « un spectateur attentif ».
- Développer les compétences des professionnels du service en les formants, à l'accompagnement de ces ateliers créatifs.

Les différentes expériences conduites ces dernières années ; spectacles, résidences d'artistes, ateliers artistiques démontrent l'intérêt que représente le partage de ces activités en famille dans le développement du lien enfants/parents par la découverte et le partage de moments exceptionnels.

• **Soutenir la parentalité**

Les EAJE et les Assistantes Maternelles sont des soutiens à la parentalité dans la collaboration qui se crée autour de l'enfant. Les échanges portent sur le quotidien mais aussi sur des questions plus spécifiques liées au développement ou à la relation enfants /parents.

Conscientes de cet enjeu, il est primordial que les structures soient de véritables relais à la parentalité et apportent une première réponse adaptée au besoin. Elles sont aussi des relais d'informations sur des thèmes sensibles liées à l'éducation ou la santé des enfants comme la vaccination, l'équilibre alimentaire, la surexposition aux écrans, etc.

Dans certains cas, la situation nécessite l'orientation des parents vers un relais spécialisé, les professionnels ont alors pour mission de guider la famille vers le bon interlocuteur, consultations médico-sociales, associations, professionnels de santé, qui pourra prendre en charge l'accompagnement. Ainsi les structures multi-accueils comme le RAM et le LAEP entretiennent un lien permanent avec les partenaires du territoire pour se tenir informées des évolutions des missions et de l'actualité de chacun.

Dans ce cadre, la Petite Maison « Lieu d'Accueil Enfants-Parents » LAEP, est un outil supplémentaire au soutien à la parentalité. A travers les accueils ludiques hebdomadaires, réunissant une équipe d'accueillants pluridisciplinaires, le LAEP accompagne la fonction parentale et le développement de la relation enfant/parent. En 2018, la délocalisation récente d'un temps d'accueil dans les locaux du Multi accueil du Lièvre et la Tortue, permet d'apporter une réponse sur la partie ouest du territoire et de répondre à une demande croissante qui se traduit dans la fréquentation.

• **Faire évoluer les modalités de restauration et la qualité de l'alimentation**

Il coexistait jusque-là 3 modèles de restauration différents ; livraison en liaison froide ou chaude et fabrication de repas sur place, aussi en 2017, a été engagée, une réflexion sur la restauration dans les structures d'accueil. Ce travail nous a conduit à définir les modes de restauration les plus adaptés, garantissant à la fois la sécurité et la qualité tout en tenant compte des contraintes budgétaires.

Une première étude conduite avec l'appui de la société Afhor - Apave, a permis d'analyser les différentes organisations en place en intégrant, les caractéristiques du territoire, les moyens humains, l'incidence économique, organisationnelle, qualitative, elle a débouché sur la proposition d'internaliser à moyen terme la fabrication de l'ensemble des repas et goûters à partir d'une ou deux cuisines existantes.

Cet objectif envisagé à moyen terme nécessite de définir les étapes préalables à la mise en place d'un service internalisé de fabrication et de livraison de repas.

Dans une première phase, il est prévu d'élaborer un cahier des charges pour la mise en place un marché d'approvisionnement et un cycle de menus communs pour les deux multi-accueils, le Lievre et la Tortue et le Nid, dès septembre 2019.

Les 5 autres multi-accueils, seront livrés par un même prestataire de service de restauration collective spécialisé dans le secteur de la Petite Enfance, après une consultation.

Le cahier des charges a été élaboré avec l'appui de la Commission Petite Enfance et des professionnels du service pour définir au mieux les besoins et les attentes en matière de qualité et de sécurité alimentaire.

- ***Intégrer les critères de développement durable et les pratiques écoresponsables***

La priorité du personnel des crèches ou d'une Assistante Maternelle est d'accueillir les enfants dans des conditions optimales d'hygiène, de sécurité et d'épanouissement. La pratique éco responsable fait très souvent appel au bon sens des professionnels, veiller à la bonne utilisation de l'énergie, à la qualité et à la quantité des produits d'entretien et d'hygiène utilisés, limiter les déchets, recycler certains objets pour les activités etc. Une fois cette dynamique enclenchée, elle permet d'aller plus loin, d'engager la structure dans une démarche de développement durable et d'impliquer dans ce changement de pratique, les familles, les institutions et les fournisseurs.

Pour s'engager dans la démarche, le service dispose de certains leviers concourant aussi à la préservation de la santé des enfants accueillis et de l'environnement.

Dans le cadre de l'évolution du modèle de restauration et de la préparation des cahiers des charges, une attention particulière est portée sur l'origine et la qualité des produits, l'introduction des produits biologiques dans les menus, comme nous y encourage la loi Egalim votée le 2 octobre 2018, fixe un objectif de 50% de produits biologiques dans les restaurations collectives d'ici 2022. Il est aussi nécessaire d'être attentif aux conditions de transport et aux emballages utilisés.

Les multi-accueils produisent quotidiennement des déchets, notamment avec l'utilisation des couches jetables, aussi, une expérience a été menée par la Crèche d'Amélie sur l'utilisation des couches lavables. Ce produit promu sur notre territoire par le SIRTOM est utilisé avec l'accord des parents pour tous les enfants, les résultats seront évalués en tenant compte de l'hygiène et efficacité du change pour les enfants et de l'avis de l'équipe en place sur la praticité de l'utilisation.

Enfin, les équipes souhaitent l'installation de bacs à compost qui permettront de transformer les déchets organiques et d'alimenter les potagers et jardins.

3. AMÉLIORER L'ORGANISATION DU SERVICE

Les professionnels qui constituent les équipes sont au cœur du bon fonctionnement du service, la qualité de l'emploi est un élément important et influe sur la qualité de l'accueil. Avec 70% d'agents titulaires et près de 80% de personnes diplômées, le service Petite Enfance repose sur un socle de valeurs communes solides. Néanmoins le turn-over lié aux absences peut créer des tensions et déstabiliser le fonctionnement des structures. Nous disposons de moyens comme le « Pool de remplacement » pour palier certaines absences et soutenir les équipes, mais il est aussi nécessaire parallèlement d'encourager la formation, pour faciliter les évolutions de carrières où améliorer les pratiques professionnelles.

- **Encourager la formation**

Les professionnels de la Petite Enfance sont souvent confrontés au manque de perspectives d'évolution de carrière, la formation et la réflexion sur la pratique professionnelle sont des moyens pour évoluer, dynamiser son parcours et enrichir ses compétences.

Les professionnels sont encouragés à partir en formation via le CNFPT, et des propositions peuvent être faites pour l'ensemble d'une équipe en fonction du projet pédagogique de la structure et des besoins repérés par la direction. Pour se faire, un programme de formation annuel est établi avec l'appui du service formation.

En complément, certains agents souhaitent accéder à une qualification supérieure, et peuvent engager un parcours de validation des acquis et de l'expérience (VAE) pour valider un diplôme, CAP petite enfance, Auxiliaire de puériculture, Educateur de jeunes enfants.

Enfin, chaque année au moment de la réouverture des crèches en août, est organisée une journée de la « Petite Enfance ». Ce rassemblement de l'ensemble des 90 agents du service toutes fonctions confondues, permet dans un cadre convivial, de créer du lien, d'échanger et d'entretenir le sentiment d'appartenance à un service et un même secteur professionnel. Cette journée dont le programme est co-construit avec les éducatrices et les responsables de structures a comme objectifs de créer une base commune de connaissances à travers des conférences et de proposer un apport théorique, mais aussi de créer un socle commun de pratiques professionnelles qui permet de faciliter la mobilité des agents entre les différentes structures.

- **Favoriser la mobilité des agents**

Le multi-accueil, est un lieu clos, sécurisé et protecteur qui peut parfois être un frein à l'évolution du fonctionnement et des pratiques professionnelles. Avec 7 multi-accueils, 1 RAM et 1 LAEP, il est possible pour la collectivité d'encourager la mobilité des agents et de lever certains freins au changement. Nous avons comme projet de mettre en place des moyens pour favoriser la mobilité des agents en proposant :

- Aux titulaires nouvellement recrutés de travailler pour un temps déterminé au sein du pool de remplacement pour découvrir l'ensemble des structures et prendre la mesure du territoire et du service.
- Aux agents en poste, à qualification égale d'échanger de lieu de travail avec une collègue, pour une durée courte afin de découvrir un autre fonctionnement, une autre équipe.
- Pour les plus réticents, il sera possible dans certains cas de mettre en place des phases d'observation qui permettront une première approche du changement.

- ***Dynamiser et optimiser les interventions du pool de remplacement***

Les 5 agents de l'équipe du pool de remplacement sont amenés à travailler sur l'ensemble des structures, elles sont mobiles et capables de s'adapter à différents postes de travail en fonction des besoins. Leur intervention permet de pallier les absences pour formation et congés et permet ainsi aux équipes de ne pas subir l'absence d'un collègue.

Une réelle dynamique a été enclenchée, à travers la montée en compétences des agents du pool, qui sont aujourd'hui en capacité de s'adapter à tous les fonctionnements et de proposer des activités et des animations.

- ***Poursuivre les actions engagées pour la sécurité et la prévention des risques***

La mise en œuvre de bonnes conditions de travail, passe aussi par la prise en compte et le respect des mesures de sécurité, dans ce cadre, l'employeur est tenu de prendre « les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale » du personnel (article L. 4121-1 du Code du travail). Pour se faire plusieurs actions seront conduites et développées.

- Des actions de prévention des risques liés aux conditions de travail, à travers les formations, ou l'intervention de la médecine du travail pour améliorer les gestes et postures. A partir de 2019, une équipe de la médecine du travail se rendra dans un premier temps dans les structures pour étudier le fonctionnement des agents et leurs gestes professionnels, dans un second temps elle proposera d'apporter les corrections en fonction de l'évaluation qui sera faite.
- L'équipement de protection adapté du personnel d'entretien et la présentation systématique des procédures et protocoles pour l'utilisation des produits d'entretien. Cette mesure engagée en 2018 devra se poursuivre par un contrôle régulier de l'utilisation des équipements fournis, la mise à jour et le respect des protocoles.
- Enfin la présence d'infirmières dans les structures contribue à la sûreté des établissements pour les enfants mais aussi pour le personnel en poste.

Plus globalement, une réflexion sera conduite pour introduire des pratiques écoresponsables, notamment dans l'utilisation des produits d'hygiène et d'entretien lors du renouvellement du marché fournisseur.



Partie 2

Projet éducatif

2019 • 2021

Petite Enfance

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'APT LUBERON



MAI 2019

« La parentalité est à la fois une responsabilité au travers de l'exercice de l'autorité parentale, une expérience affective à travers le processus psychique et affectif qui permet à l'adulte de devenir parent et enfin un exercice pratique dans la mise en œuvre du quotidien, (les soins, les tâches domestiques etc..). La mise en œuvre de l'ensemble de ces dimensions permet de répondre aux besoins de l'enfant ». Si les parents sont reconnus comme premiers responsables de l'éducation de leur enfant, ils font aussi partie d'une communauté où d'autres acteurs jouent un rôle essentiel dans le développement de l'enfant. Dans ce cadre, la qualité de l'accueil de la petite enfance peut contribuer à la mise en place d'un environnement favorable au développement global de l'enfant aux côtés des parents.

Pour ce faire, le projet éducatif définit les orientations, les objectifs et les actions menées par l'ensemble du service petite enfance pour assurer l'accueil et l'accompagnement des familles. Il s'appuie sur des valeurs éducatives partagées par l'ensemble des professionnels du service en lien avec les orientations inscrites dans le projet social.

C'est un cadre de référence pour chaque structure d'accueil (Multi-accueil, RAM, LAEP) qui établit sur cette base son propre projet pédagogique dans lequel sont déclinés concrètement les modalités de travail mises en place pour atteindre ces objectifs.

Chaque projet pédagogique permet d'adapter localement les objectifs aux caractéristiques de la structure ; public accueilli, localisation, capacité d'accueil, configuration des locaux, qualification et spécificités de l'équipe.

Le service Petite Enfance conçoit son projet éducatif comme un projet ouvert et évolutif autour des objectifs suivants :

- Accompagner les familles dans la conciliation des temps (vie familiale, vie professionnelle, vie personnelle).
- Veiller à la santé, la sécurité et au bien-être de l'enfant dans tous les moments de la journée,
- Mettre en place une qualité de l'accueil qui contribue au développement global de l'enfant, à son éveil et à son inscription dans l'environnement social et culturel.
- Former et impliquer les professionnels de la petite enfance au service de l'accueil des enfants et des familles.
- Animer et accompagner la professionnalisation du réseau d'Assistantes Maternelles.



Pour faire vivre ce projet éducatif et transmettre ces valeurs, chaque professionnel se doit d'être dans son rôle et à la bonne place en respectant une attitude éducative commune basée sur la bienveillance, la confidentialité, le respect et la disponibilité.

A. ACCOMPAGNER ET ACCUEILLIR LES FAMILLES

Aujourd'hui, les parents ont besoin de mettre en place un mode de garde adapté à leur situation familiale, leurs horaires de travail, leur vie de famille, leurs engagements etc... pour répondre au mieux à cette première nécessité et assurer l'accueil et l'accompagnement des familles dans un contexte en constante évolution (structure familiale, contexte social, l'augmentation des divorces, difficultés financières. La Communauté de communes Pays d'Apt Luberon, gestionnaire du service petite enfance a fait le choix de la proximité et de la qualité, en implantant 7 structures multi-accueils

- ***Rendre accessible l'offre d'accueil***

Dans ce contexte le service Petite Enfance veille à proposer une offre d'accueil adaptée, diversifiée et accessible. Ainsi, les 7 structures multi-accueils organisent plusieurs modes d'accueil : l'accueil régulier, occasionnel, d'urgence et si nécessaire un accueil spécifique pour les enfants présentant un handicap ou nécessitant un Projet d'Accueil Individualisé. Le RAM et le LAEP viennent compléter cette offre de service. L'information est disponible et centralisée au « Guichet Unique ».

- ***Proposer des temps de rencontre individuels***

Pour accompagner et répondre au mieux aux besoins des familles, un référent est désigné pour chaque nouvel enfant au moment de son intégration dans la structure. Ce référent est chargé de suivre particulièrement l'évolution de l'enfant et sa bonne adaptation au mode de fonctionnement collectif. Il devient l'interlocuteur privilégié pour la famille pendant cette période.

Les parents ont la possibilité d'être reçus individuellement par le référent ou la responsable de structure. Ces temps de rencontre permettent de mieux comprendre les interrogations et /ou problématiques et ainsi de trouver ensemble les réponses les plus adaptées à la demande spécifique de chaque famille, ou simplement d'échanger sur l'évolution de l'enfant.

Nous attachons une importance particulière à ces temps d'échanges privilégiés avec le parent pour l'orienter si besoin vers l'interlocuteur compétent, ou simplement l'aider à trouver des réponses sans le déresponsabiliser.

- ***Organiser des temps de rencontres collectifs***

Toujours dans l'objectif de participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, d'apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle, des espaces et temps de rencontre spécifiques ont été créés pour permettre aux parents de passer du temps avec son ou ses enfants, d'échanger et de créer du lien. Ce sont les objectifs poursuivis par le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP), ce lieu d'accueil anonyme et gratuit permet de susciter des rencontres, des échanges, et de favoriser le lien et la socialisation. C'est aussi une occasion pour échanger avec des professionnels formés à l'écoute des familles présentes. Ponctuellement, les moments festifs organisés par les structures à l'occasion d'événements spécifiques sont le prétexte pour réunir les enfants, parents et professionnels etc...

- **Proposer un lieu centralisé pour accéder à l'information, individualiser et initier la démarche d'inscription**

Le Guichet Unique est un lieu d'accueil et d'information qui permet de renseigner les parents sur le fonctionnement des structures de la petite enfance, les différents modes de garde existants sur le territoire, s'informer sur les tarifs, les aides et procéder à une préinscription pour l'accueil régulier.

En résumé

- 7 multi-accueils répartis sur le territoire pour assurer un accueil de proximité,
- 1 Relais Assistantes Maternelles (RAM),
- 1 Guichet Unique qui renseigne sur les possibilités d'accueil existantes sur le territoire et enregistre les préinscriptions,
- 1 LAEP permettant de soutenir le lien, de rompre l'isolement des familles, d'informer et d'orienter si nécessaire les parents vers des professionnels compétents,
- Organisation de moments festifs, ou réunions de parents dans les 7 multi-accueils,
- Rencontres avec le ou la responsable de la structure sur simple demande pour toutes les familles utilisatrices et des rencontres régulières avec le référent de l'enfant pour suivre les différentes étapes de son adaptation.

B. L'ENFANT AU CENTRE DU PROJET ÉDUCATIF

La qualité des conditions d'accueil et d'accompagnement de l'enfant contribue à son éveil, son développement, la construction de sa relation aux autres et à son environnement. Le service s'est fixé pour objectif de créer les conditions d'accueil permettant de répondre aux besoins de chacun et d'assurer leur bien-être affectif, dans un lieu sécurisé.

Pour accueillir l'enfant qui nous est confié, nous avons aménagé des lieux adaptés et chaleureux dans lesquels il va pouvoir évoluer, s'épanouir confiant et tranquille. Dans ce cadre, l'adulte va veiller par sa présence à son bien-être, l'accompagner dans les différentes situations vécues. Mais aussi l'encourager à grandir, à gagner en autonomie et en confiance en créant les conditions favorables à l'exploration et la découverte.

Au-delà de l'espace adapté et de la qualité professionnelle des équipes, nous avons conscience de la nécessité d'instaurer un climat de confiance avec les parents qui sera bénéfique à son enfant et facilitera la séparation nécessaire, qu'elle soit souhaitée ou subie.

- **Proposer un cadre d'accueil adapté et sécurisant**

Les structures sont conçues et aménagées comme des espaces adaptés aux besoins de l'enfant et aux exigences de sécurité. C'est un cadre rassurant qui permet aux équipes pédagogiques d'accueillir et d'accompagner le parent et l'enfant tout au long des étapes de la journée.

Pour assurer le bien-être physique et psychique des enfants, prendre en charge la prévention et la surveillance médico-sociale, le choix a été fait d'assurer à temps plein, une fonction sanitaire dans les plus grandes structures, ainsi cette fonction participe pleinement au projet éducatif et au bon fonctionnement des établissements, elle contribue à la mise en œuvre d'un cadre d'accueil adapté et sécurisant.

- **Respecter les rythmes, les besoins de l'enfant et favoriser l'autonomie**

Chaque enfant évolue différemment, ses intérêts varient au fil de ses acquisitions et de ses découvertes. Le respecter c'est lui faire confiance dans ses expérimentations en le soutenant tout en s'assurant de sa sécurité.

Le respect du rythme de chacun, se traduit dans tous les moments de la journée, accueil, sieste, repas, jeux dirigés ou libre etc...

Ces différents temps du quotidien qui rythment la journée, sont l'occasion pour l'équipe de favoriser l'acquisition de l'autonomie. Le temps de repas est un moment important, pour s'éveiller au goût, découvrir de nouveaux aliments, développer sa motricité et partager. Que les plats soient cuisinés sur place ou livrés, le repas doit se concevoir comme un moment convivial où l'adulte est là pour conseiller l'enfant, lui présenter les préparations et les aliments, le guider vers son autonomie.

- **Conduire des activités structurantes pour favoriser l'éveil culturel et la socialisation du jeune enfant**

Les activités d'éveil culturel et artistique sont reconnues comme facteur du développement de l'enfant. Elles permettent d'enrichir et de diversifier la palette des expressions émotives du jeune enfant, et de lui offrir dès la fin de la première année des capacités nouvelles d'exploration du monde.

De la même façon, les expériences motrices contribuent à son développement, sa construction psychique et sociale. Aussi pour assurer un bon développement psychomoteur de l'enfant et l'aider à trouver un équilibre corporel et psychique, diverses occasions lui sont données au travers d'une organisation de l'environnement, l'aménagement d'espaces dédiés, la mise à disposition de matériel. Ces expériences peuvent se conduire à travers des jeux libres ou initiés par l'adulte pour apprendre, partager, découvrir.

En résumé

- Un temps de sieste adapté à chacun, en fonction de l'âge, du besoin et du rythme de l'enfant.
- Des repas à la demande pour les plus petits.
- La mise en place d'activités dirigées, mais aussi des temps libres qui laissent à l'enfant la possibilité de flâner, d'observer, de rêver ...dans des espaces aménagés.
- Une coordination des projets d'éveil culturel qui permet d'assurer un lien entre les structures et de conduire des projets visant à développer et à diversifier les expériences culturelles.
- La présence d'une infirmière dans chaque structure en charge de veiller à la bonne santé des enfants et sur le respect des normes d'hygiène.

Aussi, pour mener à bien ce projet éducatif, il est essentiel de prendre en compte les besoins de formation des professionnels de la Petite Enfance. Les équipes sont amenées à évoluer et à s'adapter en permanence à la diversité des situations pour maintenir un accueil de qualité.

C. FORMATION ET IMPLICATION DES AGENTS AU SERVICE DE L'ACCUEIL DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE

L'accompagnement des enfants et des familles dans les 7 structures multi-accueils, le RAM et le LAEP est assuré par une équipe de professionnels de la Petite Enfance, Educateurs Jeunes Enfants (EJE), auxiliaires de puéricultures, animatrices, titulaires du CAP petite enfance, mais aussi des infirmières en charge de la sécurité sanitaire, des agents d'entretien, cuisiniers.

La complémentarité des interventions, l'implication et respect du rôle de chacun, sont la clé d'un accueil de qualité. Pour entretenir et maintenir cette qualité, il est indispensable de travailler en continu sur la formation et la professionnalisation des équipes.

- ***Les formations individuelles***

Tous les ans dans le cadre du plan annuel de formation, chaque agent peut participer à des formations pour améliorer sa maîtrise du poste, mieux connaître la réglementation en cours, remettre à jour, améliorer ou adapter ses compétences ou évoluer dans ses missions.

- ***Les formations collectives***

Dans le cadre des projets pédagogiques portés par chaque structure ou au sein du service, il est possible de prévoir des formations collectives dont l'objectif est de réunir l'équipe autour d'une thématique ou d'un projet commun.

- ***La supervision et l'analyse de pratique***

Dans chaque structure les équipes bénéficient du soutien d'un psychologue pour échanger sur les situations vécues avec les enfants, les familles mais aussi avec les autres membres de l'équipe. Ce temps de réflexion collective permet de prendre du recul avec sa pratique professionnelle et participe à la cohésion d'équipe.

- ***L'accompagnement et la professionnalisation des assistantes maternelles***

Le territoire regroupe un nombre important d'assistantes maternelles, aussi pour favoriser leur structuration en réseau et développer les relations entre ces 76 assistantes maternelles, la collectivité a mis en place un Relais d'Assistants Maternelles (RAM). C'est un lieu d'animation et d'information, mais aussi un lieu ressource pour les professionnels et les parents.

Il permet aux parents d'être informés sur les modes d'accueil et sur leurs obligations en tant qu'employeurs, et aux professionnelles de la petite enfance d'être informés sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers, sur les aides auxquelles ils ou elles ont droit. Le RAM permet de faire le lien entre les assistantes maternelles du territoire et favorise ainsi leur enrichissement professionnel.

- ***L'accueil des stagiaires***

Les établissements d'accueil du jeune enfant sont des lieux de formation pour les futurs professionnels de la petite enfance. Ainsi les stagiaires sont accueillis sous l'autorité des responsables de structure. Ils sont encadrés par un référent et n'ont pas la responsabilité d'enfant.

En résumé

- La mise en place de formations individuelles et collectives et la participation aux formations organisées par le CNFPT.
- Une réunion mensuelle de supervision pour chaque équipe en présence d'un psychologue,
- Deux journées annuelles de regroupement des équipes pour préparer la rentrée, travailler sur le projet pédagogique et la planification des activités.
- L'organisation de journées mensuelles de regroupement des Assistantes Maternelles sur différentes communes du territoire ainsi que des réunions d'information sur les évolutions du cadre juridique.

Projet d'Établissement 2019 – 2021 validé en Conseil communautaire du 16 mai 2019

Le Président de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon,

Gilles RIPERT



Communauté de communes Pays d'Apt Luberon

Chemin de la Boucheyronne – 84400 Apt

Standard 04 90 04 49 70

contact@paysapt-luberon.fr

www.paysapt-luberon.fr

